

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que l'assemblée générale annuelle (l'« **assemblée** ») de **Ressources PMET inc.** (anciennement, Métaux de Batteries Patriot Inc.; la « **Société** ») se tiendra virtuellement et en personne le 29 septembre 2026 à 8 h 00 (heure de l'Est) aux fins suivantes :

1. recevoir les états financiers audités de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2026 et le rapport de l'auditeur s'y rapportant;
2. élire six (6) administrateurs afin qu'ils occupent leurs postes jusqu'à l'assemblée annuelle suivante de la Société ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient dûment élus ou nommés conformément aux documents constitutifs de la Société;
3. nommer PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables agréés, en tant qu'auditeur de la Société et autoriser les administrateurs de la Société à fixer sa rémunération;
4. examiner et, s'il est jugé opportun, adopter une résolution ordinaire approuvant les attributions non octroyées aux termes du régime incitatif général fondé sur des titres de capitaux propres de la Société (au sens défini dans la circulaire de sollicitation de procurations ci-jointe; la « **circulaire** ») et approuvant l'émission de titres aux termes de celui-ci conformément à l'exception 13(b) de la règle d'inscription 7.2 de l'ASX comme il est présenté plus en détail dans la circulaire;
5. examiner et, aux fins de la règle d'inscription 7.4 de l'ASX et à toutes autres fins, ratifier l'émission et l'allocation par la Société de 420 958 actions (au sens défini dans la circulaire) le 28 novembre 2025 à Exploration Azimut inc. à titre de contrepartie pour l'acquisition du terrain Pikwa (au sens défini dans la circulaire), selon les modalités et conditions énoncées dans la circulaire;
6. examiner et, aux fins de la règle d'inscription 7.4 de l'ASX et à toutes autres fins, ratifier l'émission et l'allocation par la Société de 420 958 actions le 28 novembre 2025 à SOQUEM inc. à titre de contrepartie pour l'acquisition du terrain Pikwa (au sens défini dans la circulaire), selon les modalités et conditions énoncées dans la circulaire;
7. examiner et, aux fins de la règle d'inscription 7.4 de l'ASX et à toutes autres fins, ratifier l'émission et l'allocation par la Société de 89 125 actions le 18 décembre 2025 à Volkswagen Finance Luxembourg S.A., selon les modalités et conditions énoncées dans la circulaire;
8. examiner et, aux fins de la règle d'inscription 7.4 de l'ASX et à toutes autres fins, ratifier l'émission et l'allocation par la Société de 6 992 255 actions accréditives à vocation caritative à PearTree (au sens défini dans la circulaire), à titre d'agent pour certains investisseurs dans le cadre d'un placement d'actions accréditives à vocation caritative (au sens défini dans la circulaire) le 19 février 2026, selon les modalités et conditions énoncées dans la circulaire;
9. examiner et, aux fins de la règle d'inscription 7.4 de l'ASX et à toutes autres fins, ratifier l'émission et l'allocation par la Société de 11 484 099 actions à des investisseurs dans le cadre du placement ferme (au sens défini dans la circulaire) le 19 février 2026, selon les modalités et conditions énoncées dans la circulaire;
10. examiner et, aux fins de la règle d'inscription 7.4 de l'ASX et à toutes autres fins, ratifier l'émission et l'allocation par la Société de 1 365 631 actions à des investisseurs aux termes de l'option de surallocation (au sens défini dans la circulaire) le 19 février 2026, selon les modalités et conditions énoncées dans la circulaire;
11. examiner et, aux fins de la règle d'inscription 7.4 de l'ASX et à toutes autres fins, ratifier l'émission et l'allocation par la Société de 2 095 745 actions à Volkswagen Finance Luxembourg S.A. le 21 mai 2026, selon les modalités et conditions énoncées dans la circulaire;
12. examiner et, aux fins de la règle d'inscription 10.14 de l'ASX et à toutes autres fins, émettre jusqu'à 500 000 \$ d'UAI (au sens défini dans la circulaire) et jusqu'à 500 000 \$ d'UAR (au sens défini dans la circulaire) pour l'exercice 2027 à Kenneth Brinsden, selon les modalités et conditions énoncées dans la circulaire;

13. examiner et, aux fins de la règle d'inscription 10.14 de l'ASX et à toutes autres fins, émettre jusqu'à 150 000 \$ d'UAD (au sens défini dans la circulaire) pour l'exercice 2027 à Pierre Boivin, selon les modalités et conditions énoncées dans la circulaire;
14. examiner et, aux fins de la règle d'inscription 10.14 de l'ASX et à toutes autres fins, émettre i) jusqu'à 100 000 \$ d'UAD pour l'exercice 2027 à certains administrateurs non membres de la direction, à savoir Aline Côté, Mélissa Desrochers, Brian Jennings et Blair Way, et ii) en remplacement de la totalité ou d'une partie de leur rémunération au comptant annuelle, des UAD aux administrateurs non membres de la direction susmentionnés, selon les modalités et conditions énoncées dans la circulaire;
15. traiter tout autre point pouvant être dûment soumis à l'assemblée et à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report.

La Société tiendra l'assemblée en mode hybride. Les porteurs inscrits d'actions ordinaires (les « actions ») de la Société (les « actionnaires ») et les fondés de pouvoir dûment nommés peuvent assister à l'assemblée en personne au 1, Place Ville Marie, bureau 2700, Montréal (Québec) H3B 1R1 ou par webdiffusion audio en direct comme suit :

Lien : <https://virtual-meetings.tsxtrust.com/fr/1961/>

Mot de passe (sensible à la casse) : PMET2026

La Société demande de s'inscrire tôt à la webdiffusion audio en direct. L'assemblée débutera à 8 h 00 précises (heure de l'Est). Pour en savoir plus sur la façon de participer virtuellement à l'assemblée, reportez-vous à l'annexe D de la circulaire.

La circulaire fournit des renseignements supplémentaires détaillés sur les questions qui seront traitées à l'assemblée. Elle complète le présent avis de convocation à l'assemblée (l'« **avis** ») et en fait expressément partie.

Le conseil d'administration de la Société a fixé au lundi 10 août 2026 la date de clôture des registres servant à déterminer les actionnaires habiles à recevoir l'avis de convocation à l'assemblée et à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report, et à y voter. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux à cette date est habilité à recevoir cet avis et à voter à l'assemblée dans les circonstances énoncées dans la circulaire.

Les actionnaires inscrits de la Société qui ne peuvent pas assister à l'assemblée devraient remplir, dater et signer le formulaire de procuration ci-joint et le transmettre à l'agent des transferts de la Société, Compagnie Trust TSX, par la poste au 301-100 Adelaide Street W, Toronto (Ontario) M5H 4H1, par télécopieur (416 595-9593) ou par Internet au www.voteproxyonline.com au plus tard à 8 h 00 (heure de l'Est) le vendredi 25 septembre 2026 (l'« **heure limite de réception des procurations** ») ou au moins 48 heures (à l'exclusion des fins de semaine et des jours fériés reconnus dans la province de Québec) avant l'heure et la date de l'assemblée ou de toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report. Le président de l'assemblée peut renoncer à l'heure limite de réception des procurations ou reporter celle-ci, à son gré, sans préavis.

Les actionnaires non inscrits de la Société qui ont reçu le présent avis par l'intermédiaire d'un courtier, d'une institution financière, d'un participant, d'un fiduciaire ou d'un administrateur d'un régime d'épargne-retraite, d'un fonds de revenu de retraite ou d'un régime d'épargne-études autogérés ou de tout autre régime d'épargne ou de placement autogéré comparable enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), ou par l'intermédiaire d'un prête-nom de l'un de ceux-ci qui détient les titres des actionnaires non inscrits en leur nom (un « **intermédiaire** ») devraient remplir et envoyer le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote ci-joint, selon le cas, conformément aux instructions fournies par leur intermédiaire.

Les porteurs de CDI devraient consulter la partie 1, rubrique 1.3 *Instructions de vote spéciales destinées aux porteurs de CDI* pour des instructions additionnelles concernant la manière d'exercer les droits de vote rattachés à leurs actions sous-jacentes.

L'actionnaire qui souhaite nommer comme fondé de pouvoir une personne autre que les personnes désignées par la direction qui figurent dans le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote (y compris un actionnaire non inscrit qui souhaite se nommer pour assister à l'assemblée) doit suivre attentivement les instructions données dans le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote, selon le cas, et

dans la circulaire. Ces instructions comprennent l'étape additionnelle pour inscrire le fondé de pouvoir auprès de Compagnie Trust TSX après avoir soumis le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote. L'omission d'inscrire le fondé de pouvoir auprès de Compagnie Trust TSX fera que le fondé de pouvoir ne recevra pas de numéro de contrôle pour participer à l'assemblée et pourra seulement y assister à titre d'invité par webdiffusion audio en direct. Les invités pourront assister à l'assemblée, mais ne pourront pas y voter.

La Société a recours aux procédures de notification et d'accès permises par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières pour la remise aux actionnaires de la circulaire, du rapport de gestion, des états financiers consolidés de la Société et du rapport de l'auditeur pour l'exercice clos le 31 mars 2026, ainsi que d'autres documents connexes pour l'assemblée (les « **documents de procuration** »). Selon les procédures de notification et d'accès, au lieu de recevoir des exemplaires papier des documents de procuration, les actionnaires reçoivent le présent avis (qui comprend des renseignements sur la façon d'accéder aux exemplaires des documents de procuration par voie électronique et de demander un exemplaire papier des documents de procuration et des détails sur l'assemblée) ainsi qu'un formulaire de procuration ou un formulaire d'instructions de vote, selon le cas.

Le recours aux procédures de notification et d'accès permet un accès rapide aux documents de procuration, contribue à la protection de l'environnement en réduisant la quantité de papier envoyé aux actionnaires et aide à réduire les frais d'impression et d'envoi.

Les documents de procuration seront disponibles en ligne à l'adresse <https://docs.tsxtrust.com/1n7zca73sb> et sur SEDAR+ sous le profil de la Société à l'adresse www.sedarplus.ca. Les documents de procuration seront également disponibles en ligne à l'adresse <https://portal.automic.com.au/investor/home> et sur le site Web de la Société à l'adresse www.pmet.ca. Il est conseillé aux actionnaires de passer en revue les documents de procuration avant de voter.

Les actionnaires peuvent demander un exemplaire papier des documents de procuration par la poste, sans frais, en communiquant avec Compagnie Trust TSX sans frais au **1 866 600-5869** (Canada et États-Unis) ou au **416 342-1091** (autres pays) ou par courriel à tsxtis@tmx.com avant ou après la date de l'assemblée.

Pour recevoir les documents de procuration avant l'heure limite du vote et la date de l'assemblée, les demandes visant à obtenir des exemplaires imprimés doivent être reçues au moins 10 jours ouvrables avant la date de l'assemblée (avant le 15 septembre 2026). Si vous demandez un exemplaire imprimé des documents de procuration, veuillez noter que vous ne recevrez pas un autre formulaire de procuration ou formulaire d'instructions de vote, selon le cas. Veuillez conserver celui que vous avez reçu avec le présent avis aux fins du vote.

Si vous avez des questions concernant le présent avis, les procédures de notification et d'accès ou les procédures de l'assemblée, veuillez communiquer avec Compagnie Trust TSX sans frais au **1 866 600-5869** (Canada et États-Unis) ou au **416 342-1091** (autres pays) ou par courriel à l'adresse tsxtis@tmx.com.

Votre vote est important. Les actionnaires et les porteurs de CDI peuvent communiquer avec Kingsdale Advisors, conseiller stratégique de la Société, par téléphone au 1 866 851-2468 (sans frais en Amérique du Nord), au 1 437 561-5027 (messages textes et appels si ces fonctions sont activées de l'extérieur de l'Amérique du Nord) ou au 611 800 297-083 (sans frais en Australie), ou par courriel à l'adresse contactus@kingsdaleadvisors.com. Pour obtenir des renseignements à jour sur l'exercice des droits de vote rattachés à vos actions ou à vos CDI, veuillez visiter www.VotePMET.com/fr.

FAIT à Montréal, au Québec, le 31 juillet 2026.

RESSOURCES PMET INC.

Par : « Kenneth Brinsden »

Kenneth Brinsden, président, chef de la direction et directeur général